

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

RAPPORT DE 2020 SUR LES RÉSULTATS

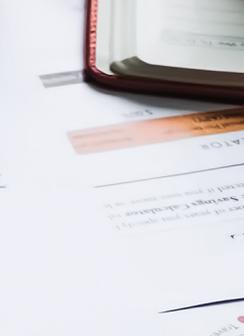
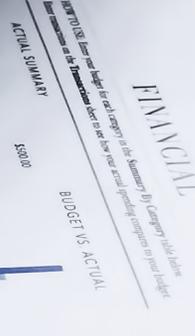
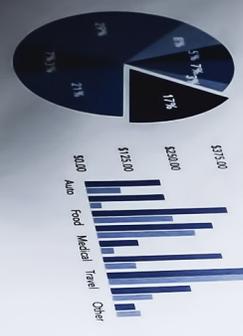
Un sommaire annuel des
résultats et des retombées
des projets

INNOVATION.CA



SUMMARY BY CATEGORY

Category	Budget	Actual	Difference
Admin	\$200.00	\$80.00	\$120.00
Capital	\$200.00	\$20.00	\$180.00
Education	\$200.00	\$205.75	\$144.25
Health	\$200.00	\$250.00	\$50.00
Human Resources	\$200.00	\$5.00	\$45.00
Information Technology	\$200.00	\$80.00	\$220.00
Legal	\$200.00	\$50.00	\$150.00
Marketing	\$200.00	\$100.00	\$100.00
Other	\$200.00	\$60.00	\$140.00
Total	\$1,200.00	\$1,202.75	\$97.75



LA FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) verse des contributions financières aux universités, aux collèges, aux hôpitaux de recherche ainsi qu'aux organismes de recherche à but non lucratif canadiens pour qu'ils accroissent leur capacité à mener des recherches de grande qualité.

La recherche appuyée par la FCI contribue à des collectivités canadiennes plus fortes en permettant aux chercheurs de se procurer les outils dont ils ont besoin pour voir grand et innover. Un système d'innovation robuste crée des emplois et des entreprises, améliore notre santé, assure un meilleur environnement et ultimement, favorise l'épanouissement des collectivités. Les investissements de la FCI dans l'équipement et les infrastructures de pointe contribuent également à attirer et à retenir le meilleur talent au monde, à former la prochaine génération de chercheurs et à soutenir la recherche de calibre mondial qui renforce notre économie et qui améliore la qualité de vie de tous les Canadiens.

Depuis sa création en 1997, la FCI a engagé près de 9 milliards de dollars pour financer 11 618 projets menés par 166 établissements de recherche dans 80 municipalités partout au Canada (mars 2021). Pour en savoir plus sur la FCI, veuillez visiter [Innovation.ca](https://www.innovation.ca).

LE RAPPORT SUR LES RÉSULTATS

Il résume les résultats et les retombées de la recherche menée au moyen de l'infrastructure subventionnée par la FCI en regard de ses objectifs généraux, selon les renseignements recueillis par les rapports d'avancement de projet annuels. Ce rapport est un questionnaire en ligne ; il est rempli par le responsable de projet financé par la FCI et soumis par l'établissement hôte, après la mise en service de l'infrastructure. Les établissements doivent soumettre un rapport d'avancement pour chaque projet financé au plus tard le 30 juin* de chaque année, et ce, pendant une période de quatre à cinq ans, selon le montant de la contribution. L'information recueillie porte uniquement sur le dernier exercice financier de la FCI (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020). Les données sont déclarées de façon volontaire; elles ne font pas l'objet d'une vérification indépendante.

Pour obtenir des renseignements sur la composition de l'échantillon des rapports d'avancement de projet de 2020, veuillez consulter l'[annexe](#).

*cette date a été prolongée jusqu'au 30 septembre en 2020

TABLE DES MATIÈRES

- 1** **ATTRACTION ET MAINTIEN EN POSTE DE CHERCHEURS DE CALIBRE MONDIAL**
 - 1 Attraction des chercheurs
 - 2 Maintien en poste des chercheurs

- 3** **DÉVELOPPEMENT DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ**
 - 3 Stagiaires utilisant l'infrastructure
 - 4 Qualité du milieu de formation
 - 5 Emplois obtenus par le personnel hautement qualifié

- 6** **CAPACITÉ DE RECHERCHE DE CALIBRE MONDIAL**
 - 6 Exploitation et maintenance
 - 7 Qualité et durée de vie utile de l'infrastructure
 - 8 Utilisation de l'infrastructure
 - 9 Communication des résultats de recherche

- 10** **COLLABORATION ET RÉSEAUX PRODUCTIFS**
 - 10 Collaborations productives
 - 11 Ententes de recherche

- 12** **CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS**
 - 12 De la recherche à l'innovation
 - 13 Nouveaux emplois

- 14** **RETOMBÉES POUR LES CANADIENS**
 - 14 Diversité des retombées
 - 15 Utilisateurs des résultats de la recherche

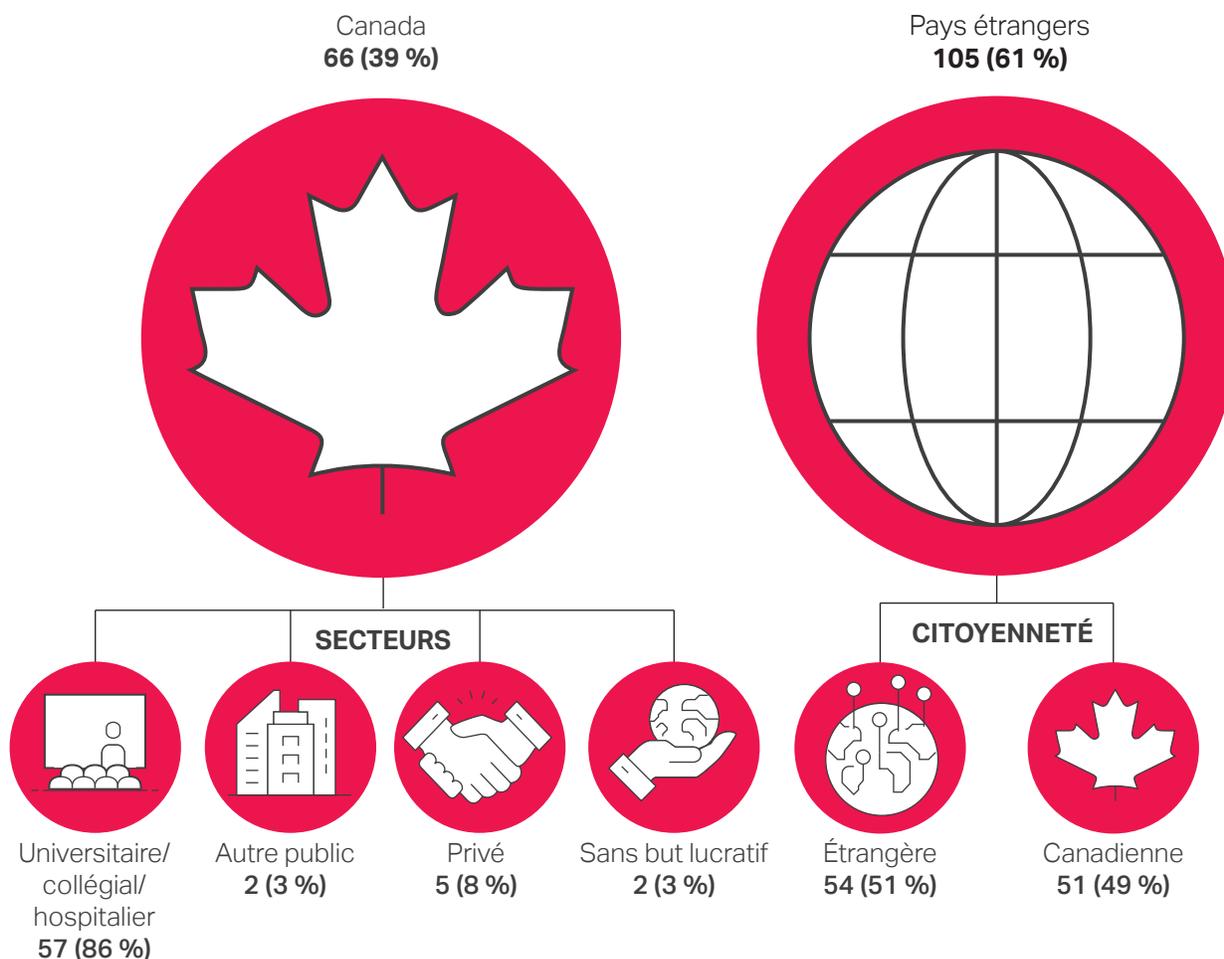
- 16** **DÉFIS**
 - 16 Principaux facteurs limitatifs à la recherche

- 17** **ANNEXE**
 - 17 Composition de l'échantillon des rapports d'avancement de projet de 2020

ATTRACTION ET MAINTIEN EN POSTE DE CHERCHEURS DE CALIBRE MONDIAL

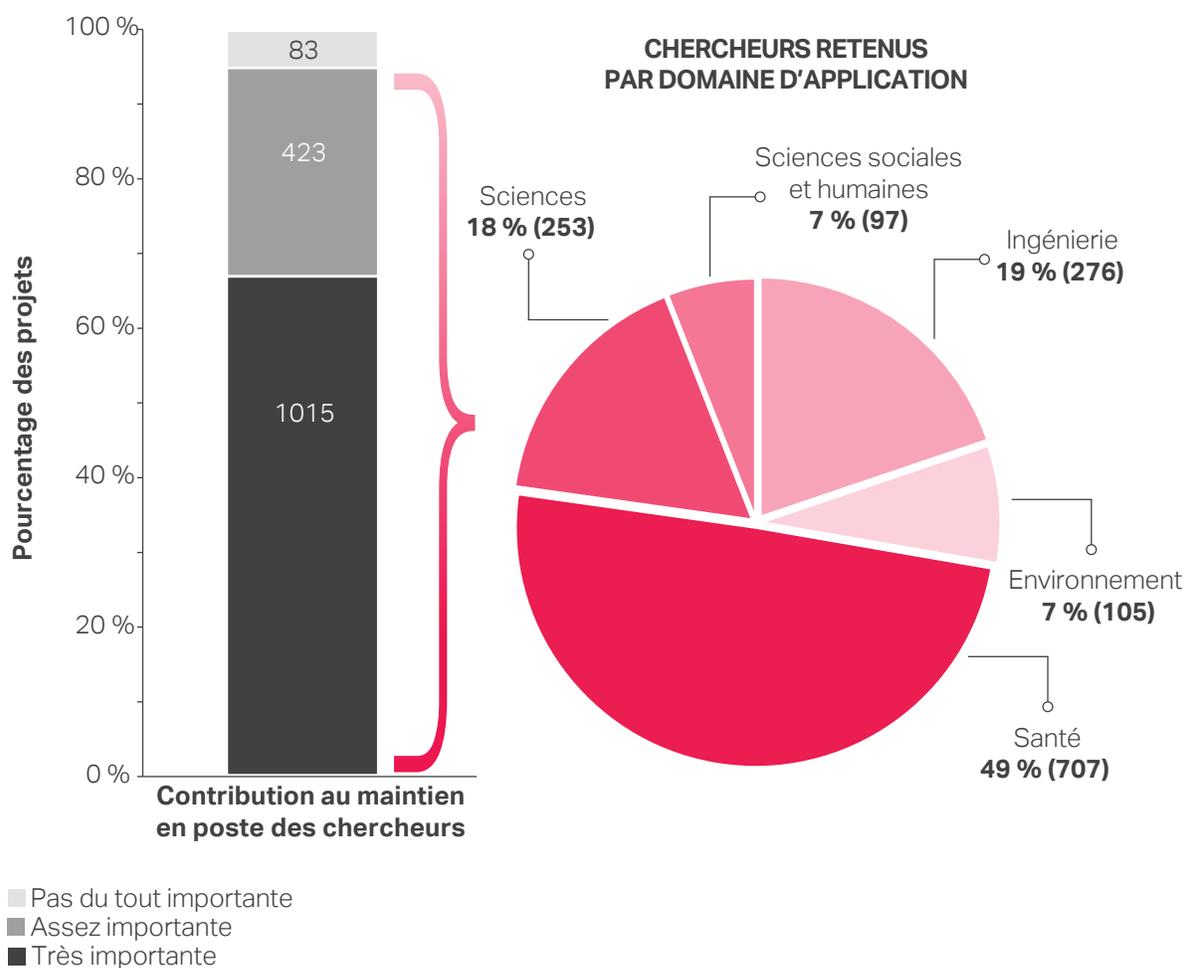
Attraction des chercheurs

Parmi les 171 responsables de projet financé par la FCI nouvellement embauchés, 96 pour cent ont affirmé que la disponibilité de l'infrastructure subventionnée par la FCI avait été importante dans leur décision de rejoindre l'établissement. Un peu plus de 60 pour cent des responsables de projet nouvellement recrutés (de citoyenneté canadienne ou non) se trouvaient à l'étranger au moment de leur embauche, ce qui suggère que l'infrastructure subventionnée par la FCI **a contribué à attirer des talents internationaux et des talents canadiens formés à l'étranger**. Bien qu'ils provenaient de tous les secteurs, les chercheurs nouvellement embauchés qui se trouvaient déjà au Canada (39 pour cent) étaient issus principalement des secteurs universitaire, collégial ou hospitalier.



Maintien en poste des chercheurs

95 pour cent des responsables de projet financé par la FCI ont affirmé que l'infrastructure subventionnée par la FCI **avait joué un rôle important dans leur décision de demeurer en poste dans l'établissement**. L'infrastructure subventionnée a contribué au maintien en poste de chercheurs de toutes les disciplines.



DÉVELOPPEMENT DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ

Stagiaires utilisant l'infrastructure

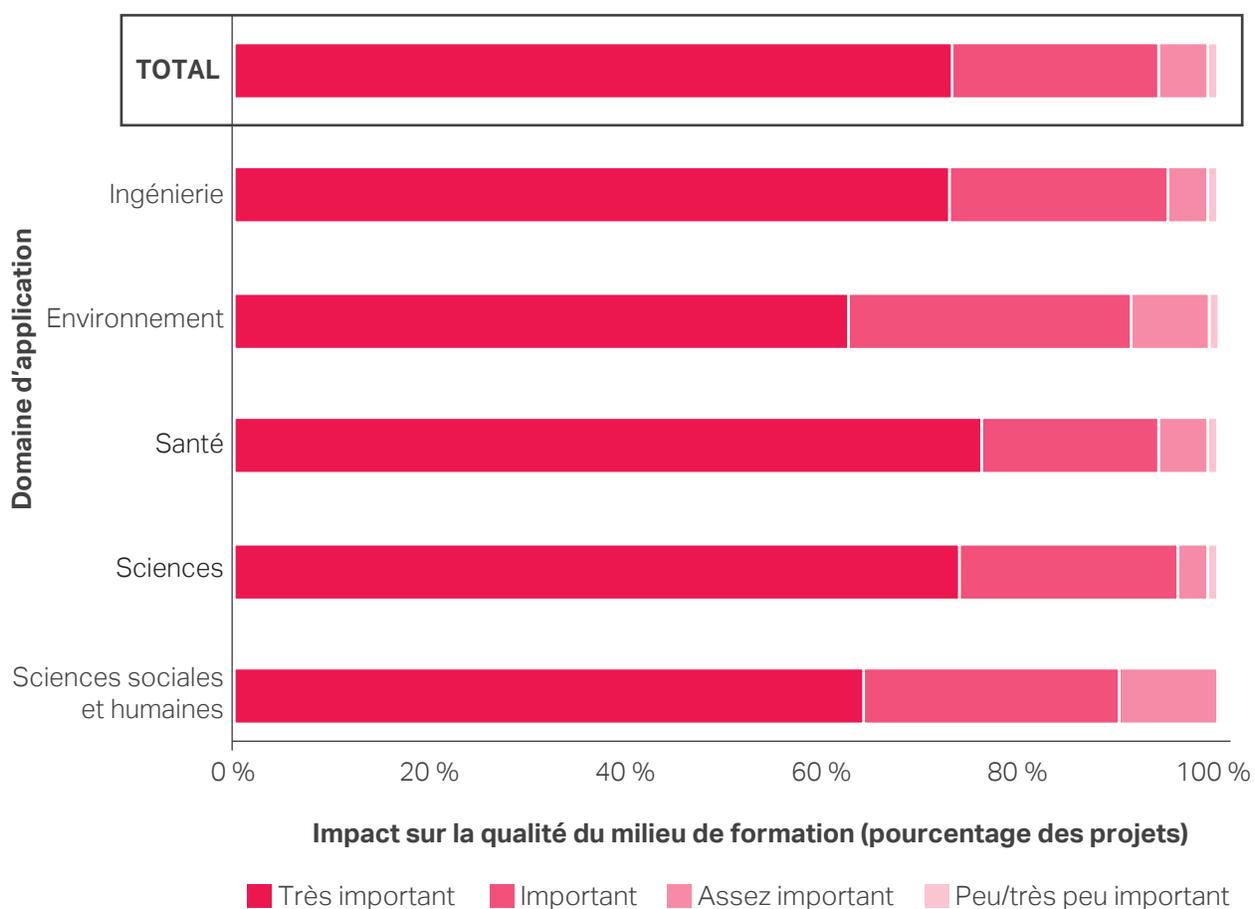
97 pour cent des responsables de projet financé par la FCI ont indiqué que l'infrastructure subventionnée par la FCI **avait été une ressource clé pour la prochaine génération de chercheurs.**

33 808 stagiaires postdoctoraux et étudiants de niveau postsecondaire ont eu l'occasion d'accroître leurs compétences en recherche en utilisant l'infrastructure subventionnée par la FCI. 40 pour cent d'entre eux étaient de nouveaux utilisateurs en 2020.



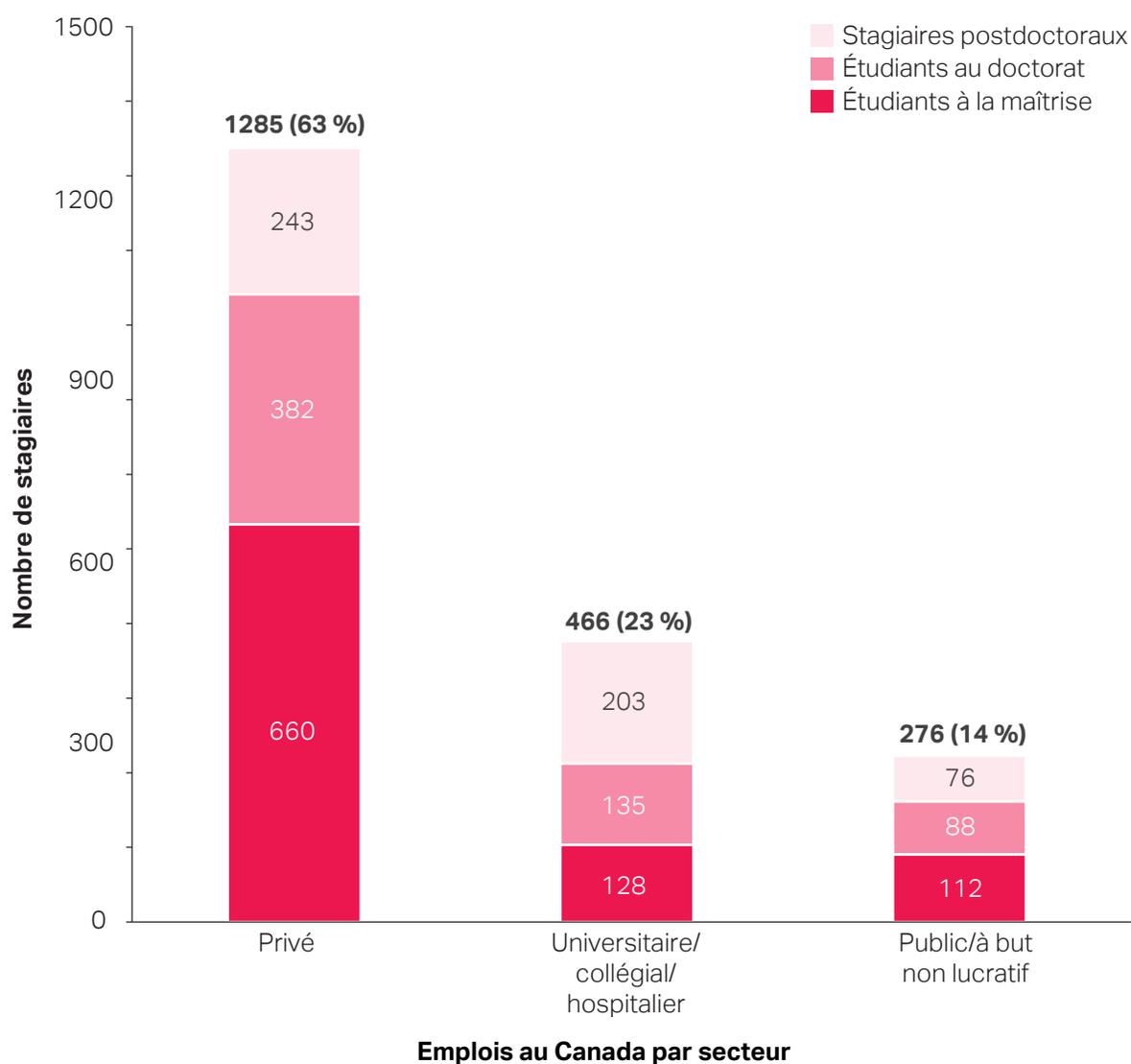
Qualité du milieu de formation

94 pour cent des responsables de projet financé par la FCI ont indiqué que l'infrastructure subventionnée par la FCI **a eu un impact important ou très important sur la qualité du milieu de formation**. Les données sont relativement constantes dans tous les domaines d'application sauf en sciences sociales et humaines ainsi qu'en environnement, qui affichent des pointages inférieurs.



Emplois obtenus par le personnel hautement qualifié

2511 stagiaires postdoctoraux et étudiants des cycles supérieurs ayant utilisé l'infrastructure l'année dernière ont terminé leur formation et intégré le marché du travail. Parmi eux, 81 pour cent (2027) **ont trouvé un emploi au Canada**, dont la majorité (63 pour cent) dans le secteur privé.

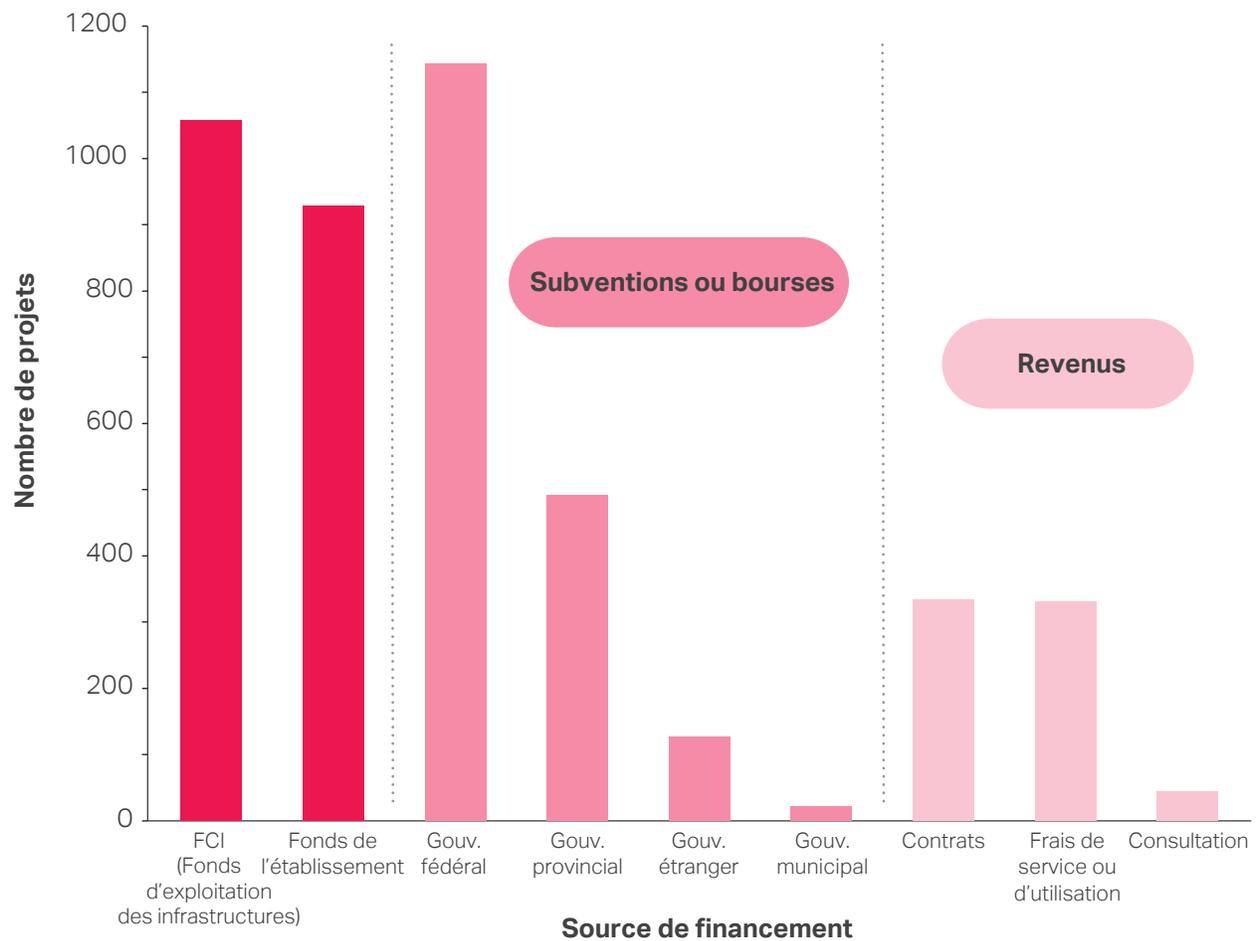


CAPACITÉ DE RECHERCHE DE CALIBRE MONDIAL

Exploitation et maintenance

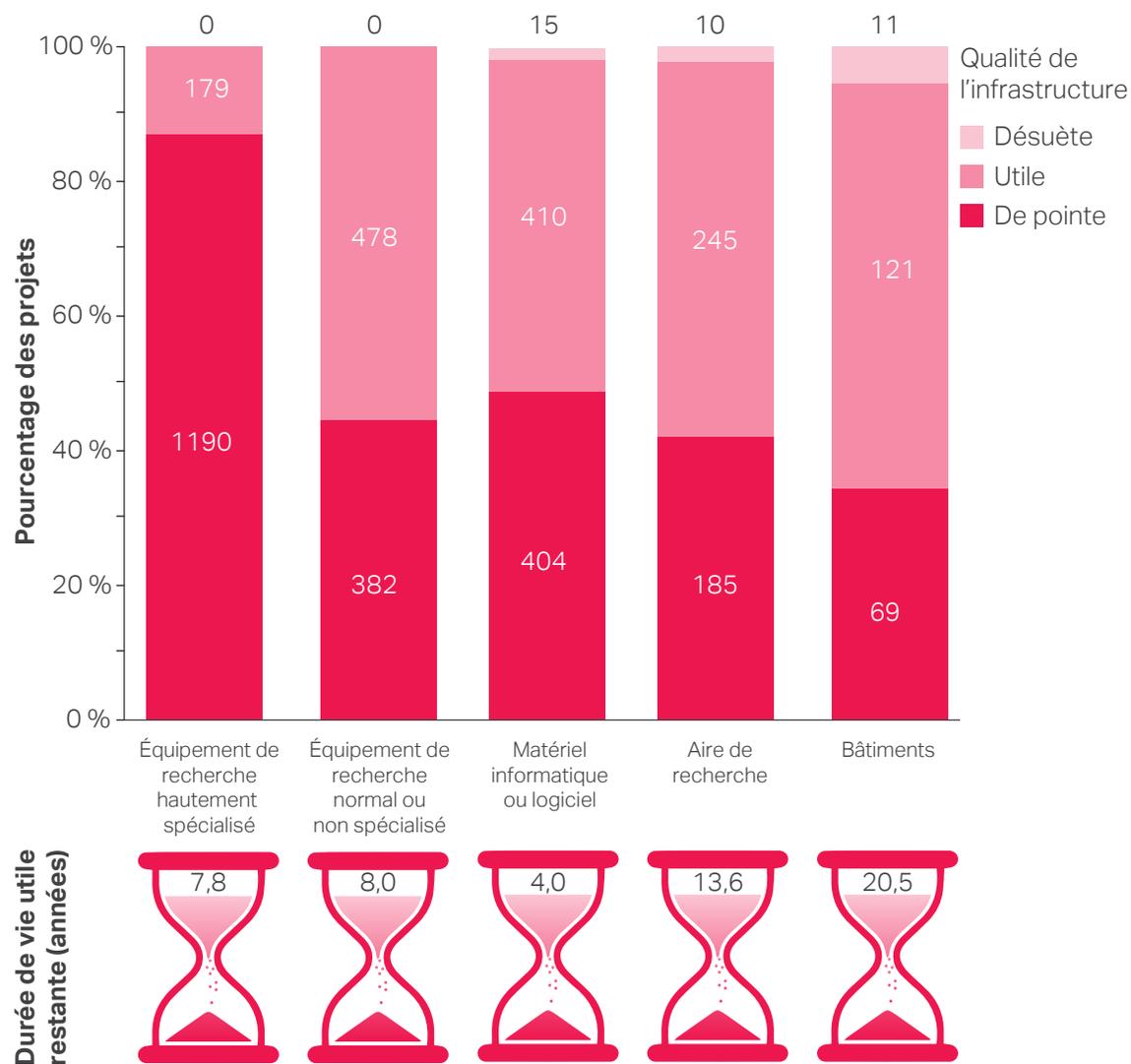
89 pour cent des responsables de projet financé par la FCI **ont affirmé qu'ils disposaient de ressources financières et humaines adéquates** pour l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure subventionnée par la FCI.

Diverses sources de financement, y compris les revenus tirés des contrats de recherche et des frais d'utilisation, contribuent à la pérennité de l'infrastructure.



Qualité et durée de vie utile de l'infrastructure

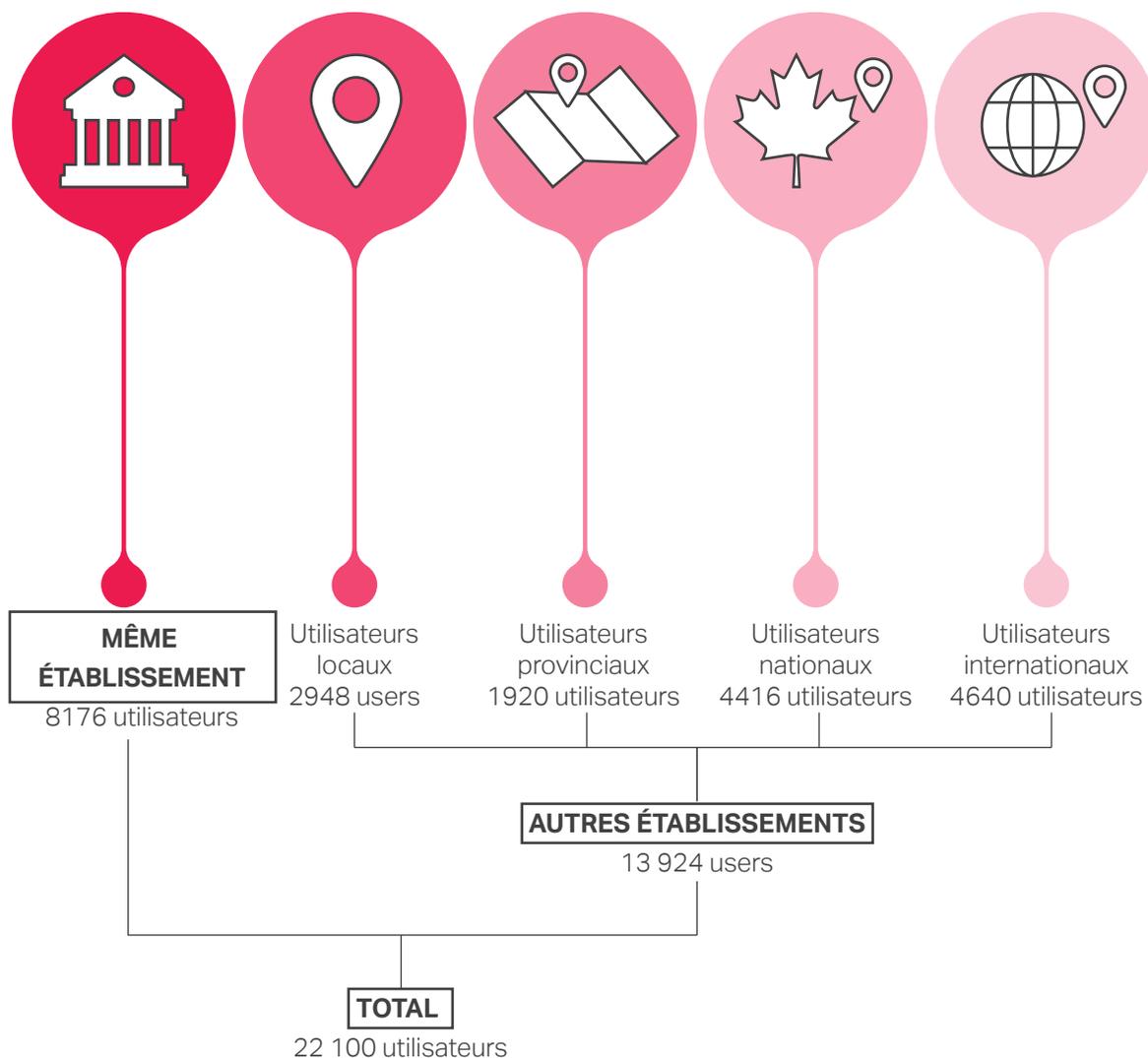
De façon générale, la qualité de l'infrastructure financée par la FCI a obtenu une note très élevée. 87 pour cent des responsables de projet financé par la FCI **ont qualifié de pointe leur infrastructure de type Équipement de recherche hautement spécialisé.**



Utilisation de l'infrastructure

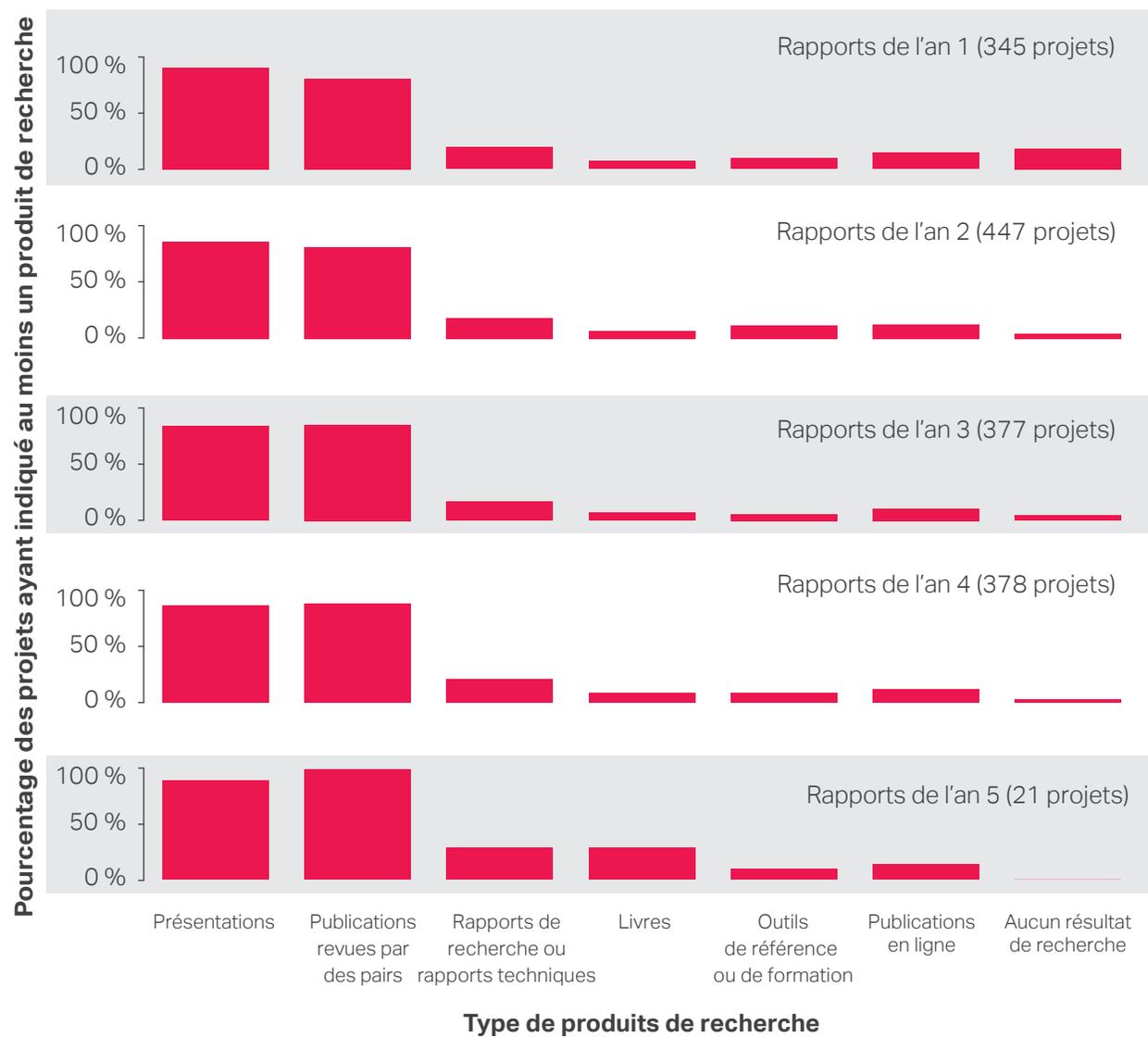
84 pour cent des responsables de projet financé par la FCI **ont indiqué que l'infrastructure subventionnée par la FCI a été utilisée au maximum de sa capacité**. Dans l'ensemble, 22 100 chercheurs (sauf les étudiants, les stagiaires postdoctoraux et le personnel professionnel et technique) ont fait progresser leur recherche grâce à l'infrastructure subventionnée par la FCI.

La majorité des utilisateurs internationaux provenaient de la Suisse, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de la Chine.



Communication des résultats de recherche

Les présentations lors de congrès, de colloques ou d'ateliers sont les produits de la recherche les plus cités par les responsables de projet financé par la FCI, suivis de près par les publications revues par des pairs.

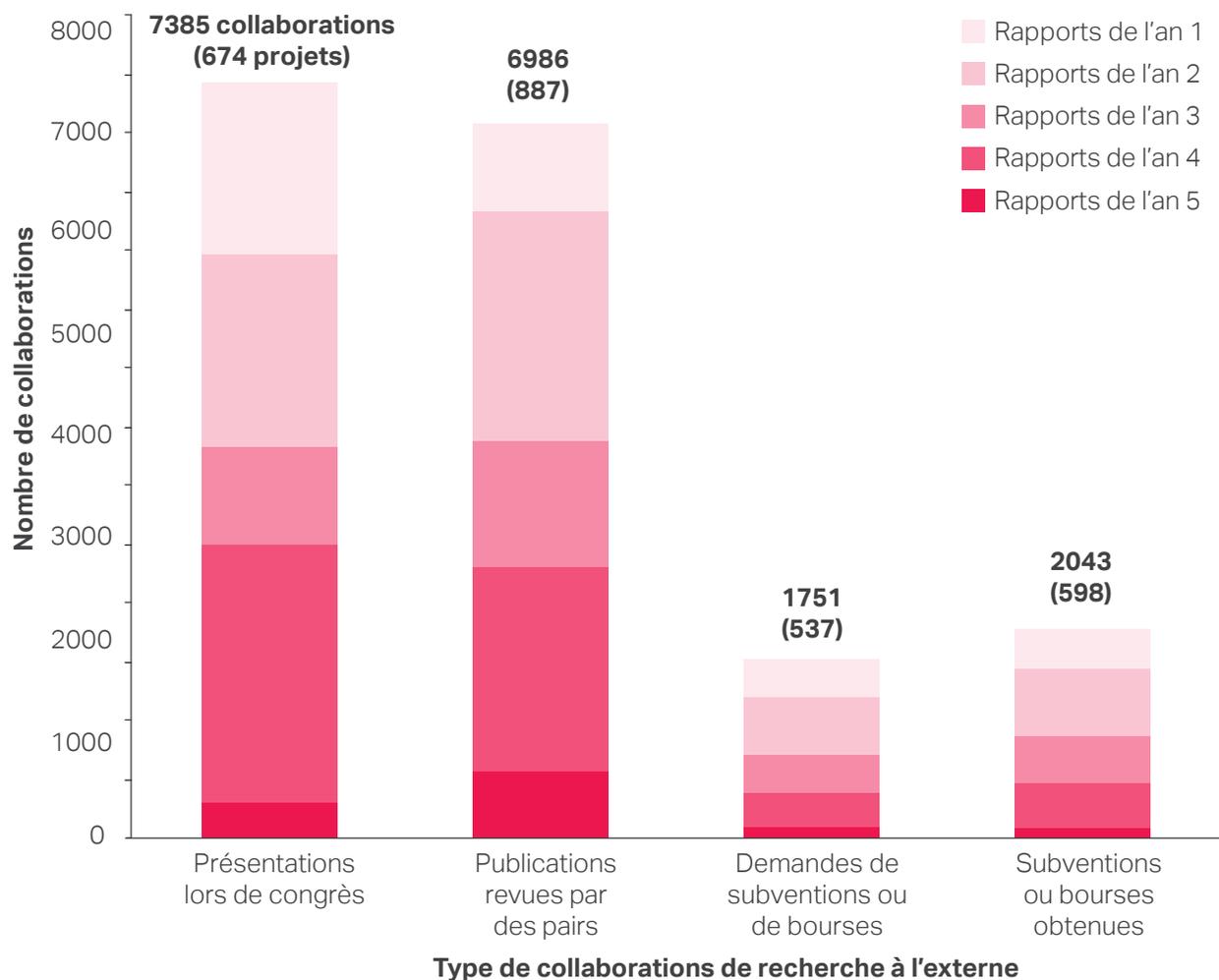


COLLABORATION ET RÉSEAUX PRODUCTIFS

Collaborations productives

Les chercheurs ont utilisé l'infrastructure subventionnée par la FCI **pour mener des collaborations de recherche à l'externe** qui se sont traduites par des activités et des produits liés à la recherche. Ceux-ci prennent le plus souvent la forme de présentations lors de congrès : on a rapporté 7385 présentations effectuées par 674 responsables de projet financé par la FCI.

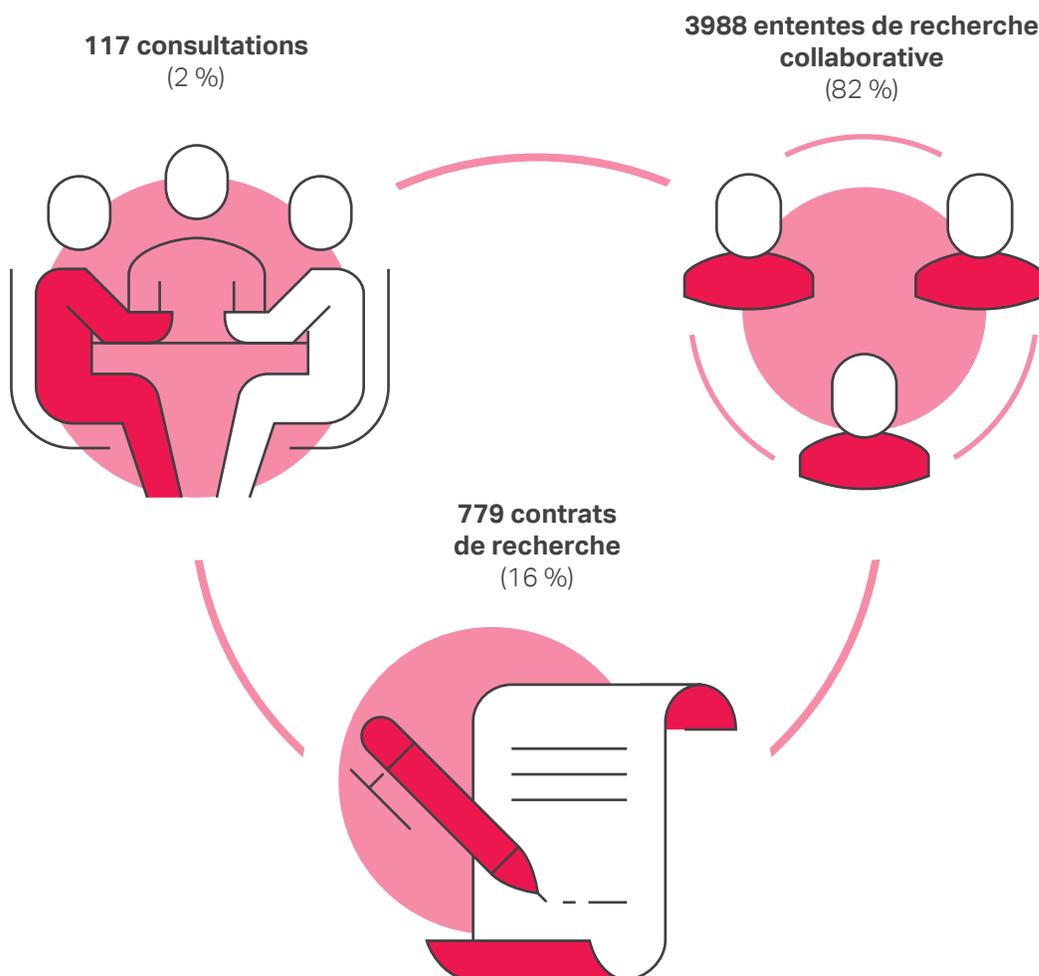
Parmi les chercheurs ayant indiqué des collaborations externes, 22 pour cent ont rapporté les quatre types de collaboration, suggérant que l'infrastructure subventionnée par la FCI **permet une collaboration élargie et variée**.



Ententes de recherche

L'infrastructure subventionnée par la FCI a **facilité la conclusion d'ententes formelles de recherche** pour 32 pour cent des projets. Les responsables de projet financé par la FCI ont rapporté un total de 4884 ententes.

Le secteur privé est le plus cité, à la fois pour les consultations et les contrats de recherche alors que le milieu postsecondaire est le plus cité pour les ententes de recherche collaborative.



CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

De la recherche à l'innovation

L'infrastructure subventionnée par la FCI a **contribué au développement de propriétés intellectuelles et à la création d'entreprises.**

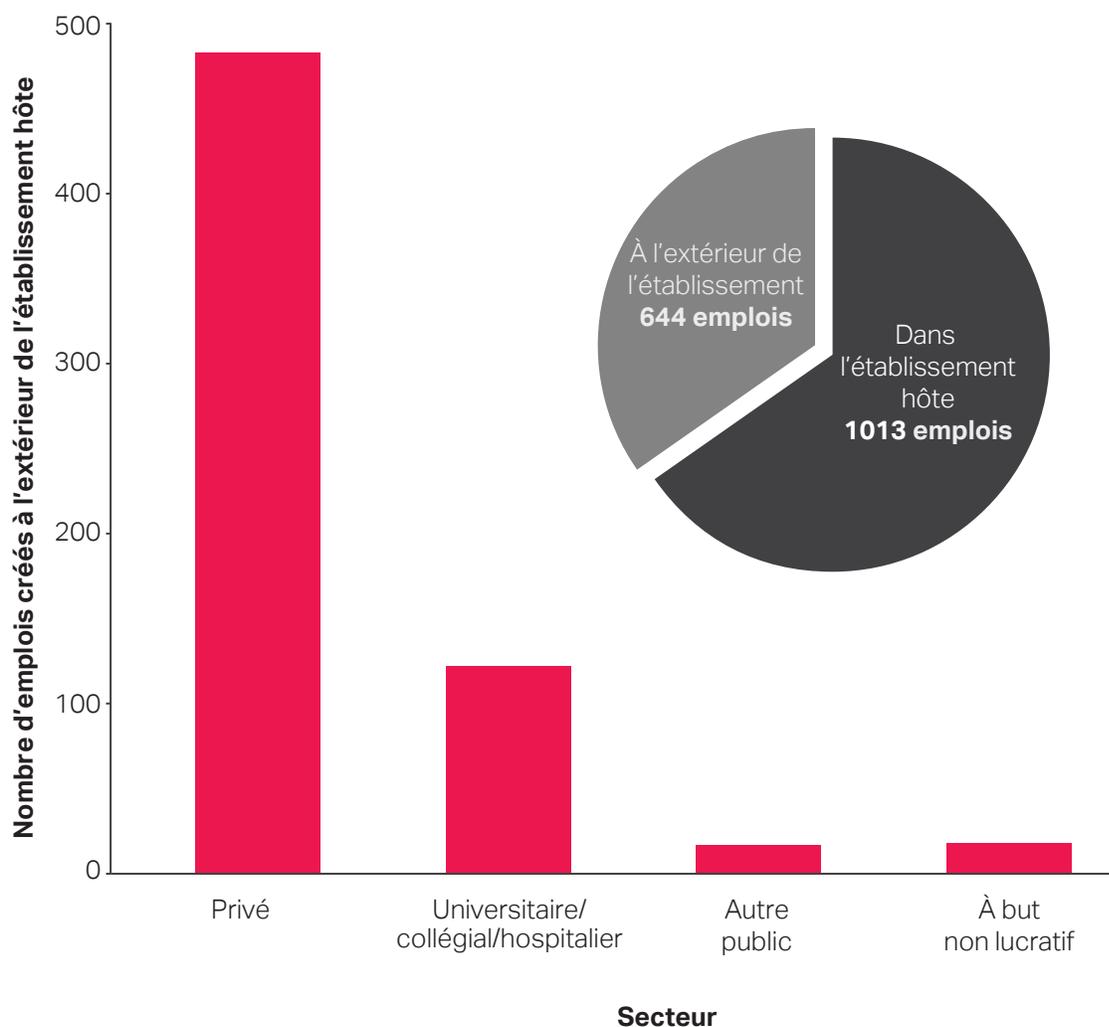
166 responsables de projet financé par la FCI ont rapporté au moins un des six types de retombée indiqué ci-dessous.



Nouveaux emplois

31 pour cent des responsables de projet financé par la FCI **ont indiqué la création d'au moins un emploi** associé à l'infrastructure subventionnée par la FCI.

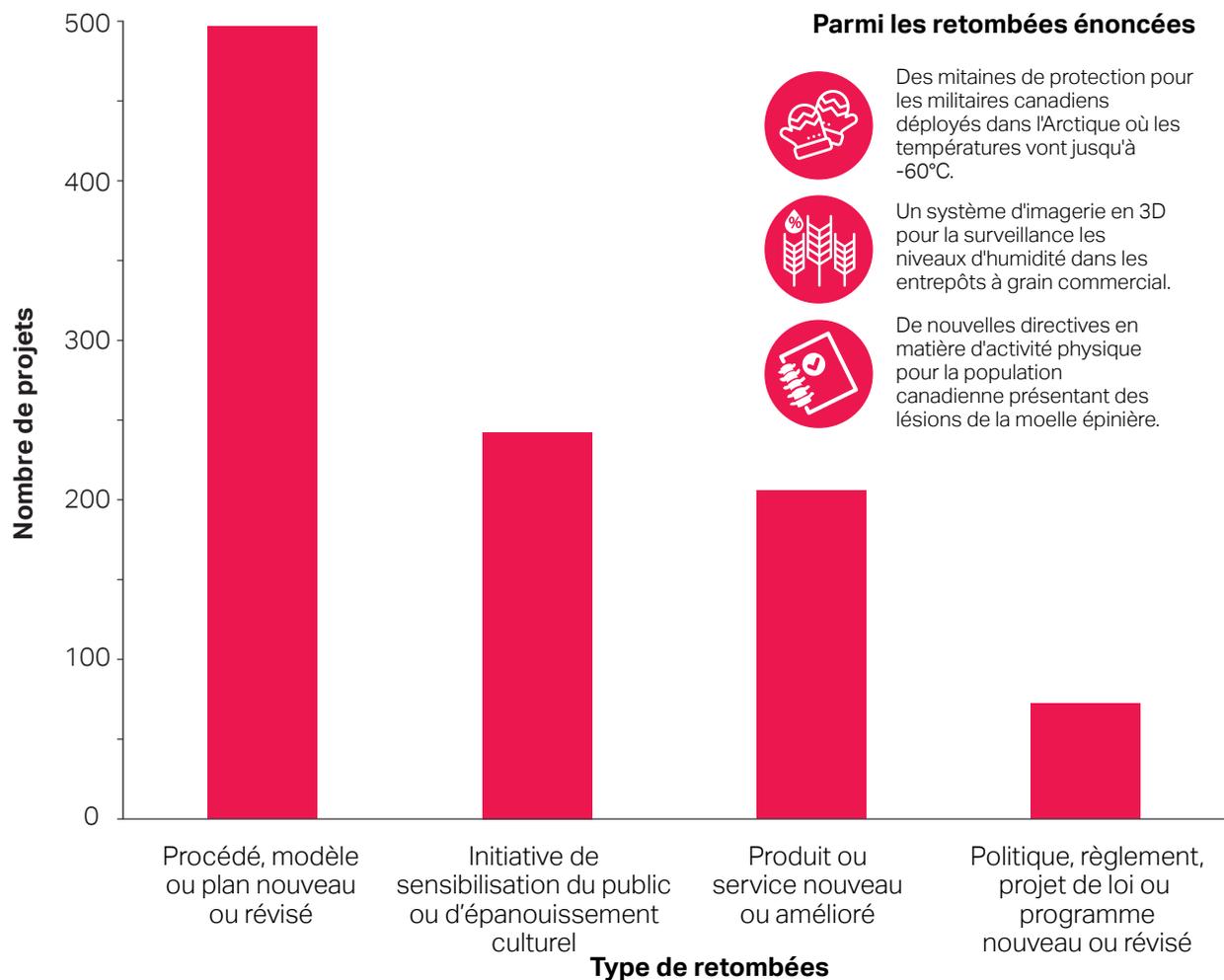
Un peu moins du deux tiers de tous les emplois créés l'ont été dans l'établissement hôte. Parmi les 644 emplois créés à l'extérieur de l'établissement, 75 pour cent l'ont été dans le secteur privé.



RETOMBÉES POUR LES CANADIENS

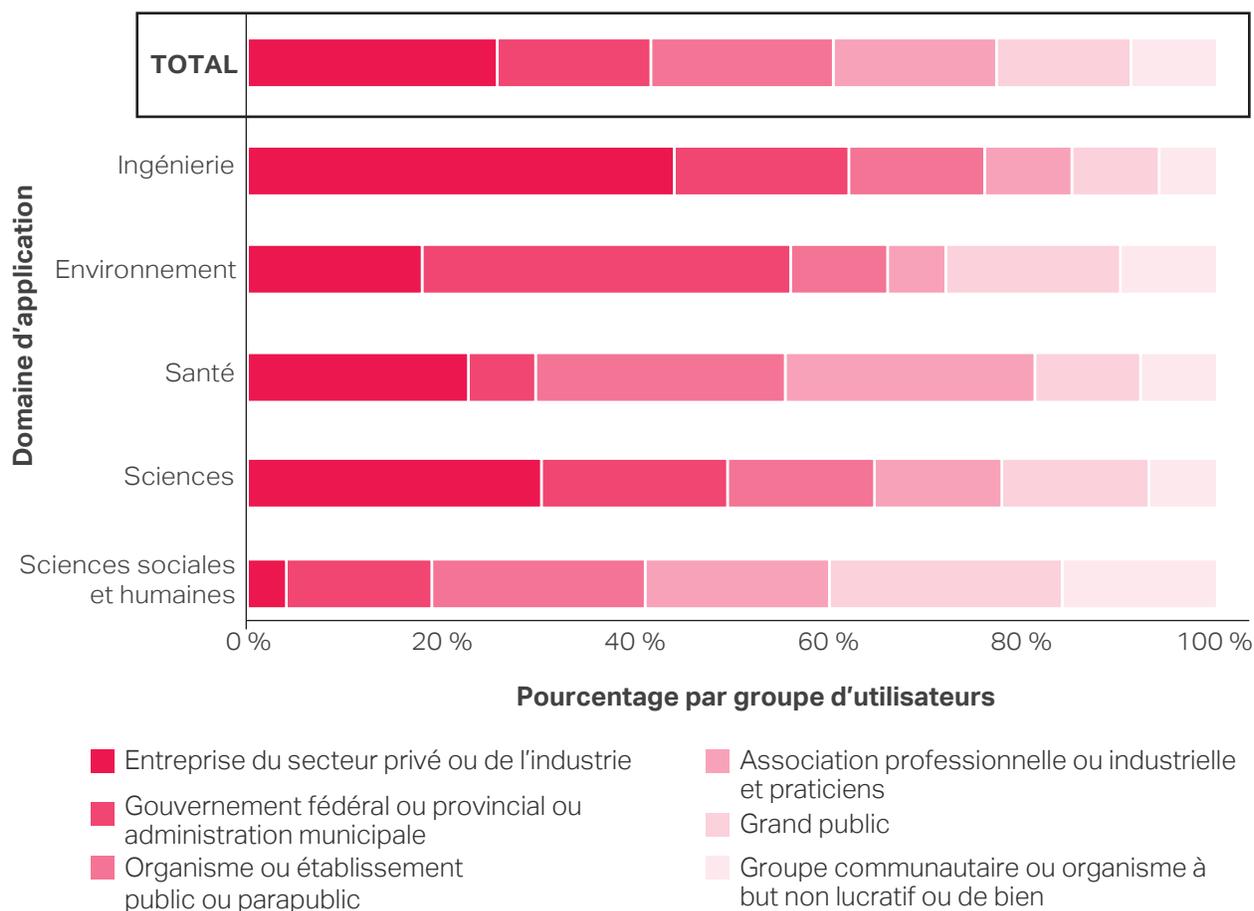
Diversité des retombées

Un peu plus de la moitié (51 pour cent) des responsables de projet financé par la FCI **ont rapporté au moins un type de retombée**, attestant du rôle capital de l'infrastructure subventionnée par la FCI dans la réalisation de travaux de recherche qui génèrent des résultats au profit de la population canadienne.



Utilisateurs des résultats de la recherche

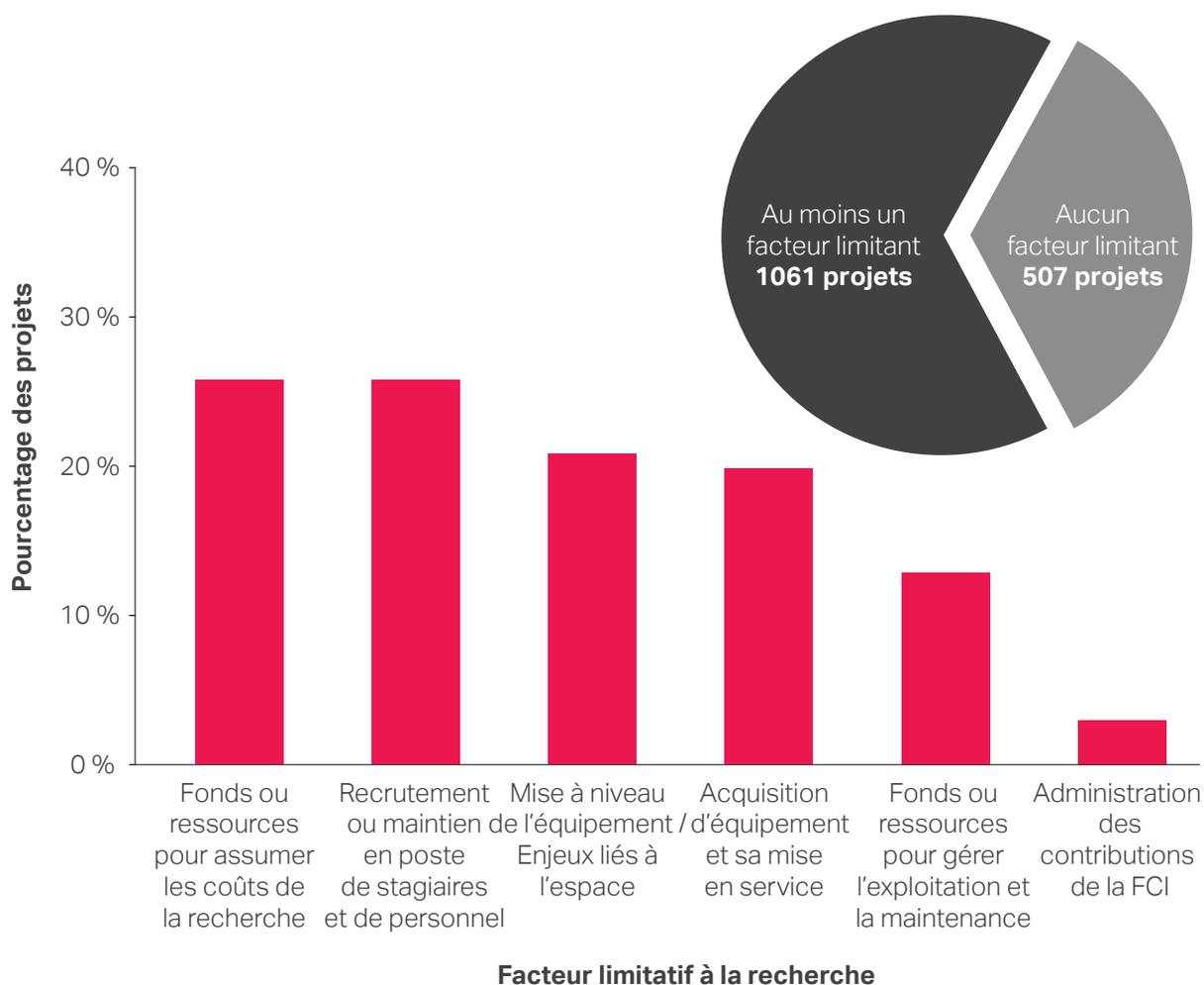
De façon générale, le groupe d'utilisateurs **qui a été le plus souvent signalé comme ayant profité des résultats de recherche est le secteur privé, suivi des organisations et institutions publiques et semi-publiques**. Les utilisateurs des résultats de recherche varient selon le domaine d'application de la recherche. Par exemple, les projets d'ingénierie ont profité davantage au secteur privé alors que les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales ont principalement bénéficié des projets en environnement.



DÉFIS

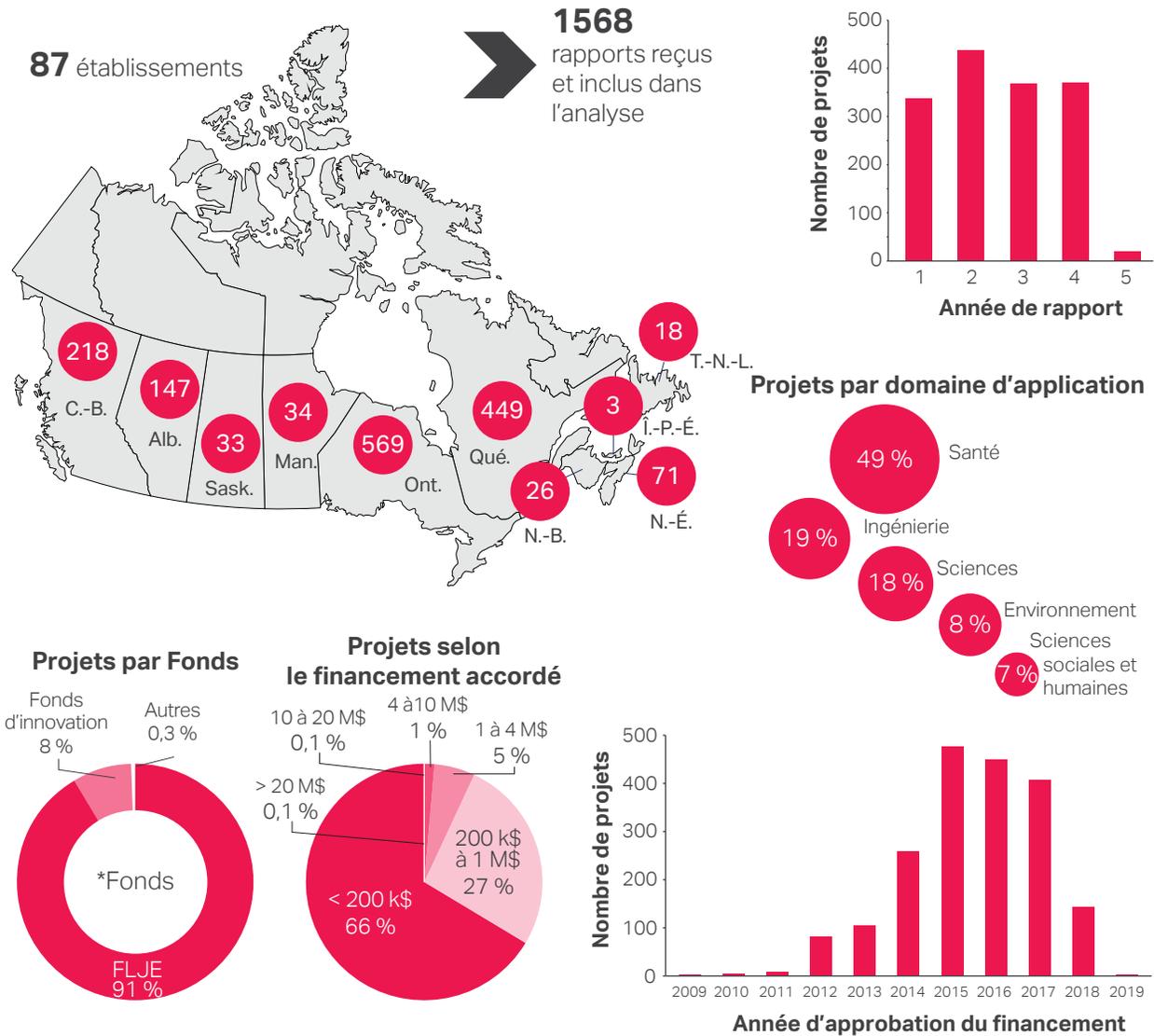
Principaux facteurs limitatifs à la recherche

Deux tiers des responsables de projet ont indiqué au moins un facteur limitant la qualité et les résultats de leurs travaux de recherche rendus possibles par l'infrastructure subventionnée par la FCI. **Le facteur le plus souvent signalé a trait à l'obtention de financement pour assumer les coûts de la recherche.**



ANNEXE

Composition de l'échantillon des rapports d'avancement de projet de 2020



Fonds d'innovation : Fonds d'innovation 2015 et 2017; Fonds de l'avant-garde 2009 et 2012; Fonds des initiatives nouvelles 2012.

Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) : Fonds des leaders (FL, 1 M\$ à 2 M\$); FL – Chaires de recherche du Canada; FL – CRSH; FLJE – Financement de l'infrastructure de recherche; FLJE – Chaires de recherche du Canada; FLJE – Chaires d'excellence en recherche du Canada; FLJE – CRSNG; FLJE – CRSH.

Autres programmes : Initiative sur la cyberinfrastructure – premier défi et Fonds des occasions exceptionnelles.

